



Bangui, le 22 JUIN 2017

**ARRETE**

**PORTANT NOMINATION DE CERTAINS FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ETAT DU MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET A DES POSTES DE RESPONSABILITE**

**LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET**

\*\*\*\*\*

- Vu La Constitution du 30 Mars 2016 ;
- Vu La Loi n° 99.016 du 16 Juillet 1999, modifiant et complétant certaines Dispositions de l'Ordonnance n°093.008 du 14 Juin 1993, portant Statut Général de la Fonction Publique Centrafricaine ;
- Vu La Loi n°06.008 du 16 Juillet 2006, portant règlementation des activités statistiques en République Centrafricaine ;  
Le Décret n°16.218 du 30 Mars 2016, portant promulgation de la Constitution ;
- Vu Le Décret n° 00.172 du 10 Juillet 2000, fixant les règles d'application de la loi n° 99.016 du 16 Juillet 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de l'Ordonnance n° 093.008 du 14 Juin 1993, portant Statut Général de la Fonction Publique Centrafricaine ;
- Vu Le Décret n°07.193 du 12 Juillet 2007, portant Règlement Général sur la Comptabilité Publique ;
- Vu Le Décret n° 16.221 du 02 Avril 2016, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu Le Décret n°16.222 du 11 Avril 2016, portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu Le Décret n° 16.356 du 21 Octobre 2016, portant organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et du Budget et fixant les attributions du Ministre ;

**SUR PROPOSITION DU DIRECTEUR GENERAL DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE**

SN° 3549  
du 20/6/17



## ARRETE



**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés au poste de responsabilité ci-après, les fonctionnaires de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique dont les noms suivent :

### A/ POSTE D'AGENT COMPTABLE

#### Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES)

- Agent Comptable :  
Madame **Anne KADA-TAMTIGA**, Inspecteur du Trésor

#### Fond National pour l'Environnement (FNE)

- Agent Comptable  
Monsieur **Joseph Bruno YANGBA-TOMBIDA**, Inspecteur du Trésor

### B/ POSTE DE PERCEPTEUR AUPRES DES RECETTES DES DOUANES

#### Recette de BARC

- Percepteur Monsieur **Maximilien GOUTE**, Inspecteur du Trésor

#### Recette Principale (RP)

- Percepteur : Monsieur **Ghislain BOZOMO-GAZA**, Inspecteur du Trésor

### C/ POSTE DE CHEF DE BUREAU A LA TRESORERIE PRINCIPALE AUPRES DU GUICHET CENTRAFRICAIN DE TRANSIT DE DOUALA



- Chef de Bureau de Comptabilité : Monsieur **Adrien Eric RANGBA**, Inspecteur du Trésor

**Article 2** : Les Agents Comptables ont rang de Directeur de service et les Percepteurs ont rang de Chef de Bureau.



**Article 3** Le présent Arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Bangui, le **22 JUIN 2017**

  
**Henri-Marie DONDRA**

SN° 3549  
DU 20/6/17

### Ampliations :

- MFB/DIR.CAB..... 1
- DGTCP..... 1
- DR/SPM..... 2
- INTERESSES..... 5

